



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Troisième réunion du Sous-groupe APIRG de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG3), Réunion virtuelle, 3 au 5 août 2020

**Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et Élection du Président et du Vice-président de l'AAO/SG**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ELECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DE L'AAO/SG**

*(Document présenté par le Secrétariat)*

**RÉSUMÉ**

Ce document de travail présente l'ordre du jour provisoire de la Troisième réunion du Sous-groupe APIRG de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG3) de l'APIRG pour examen et adoption. Il porte également sur les questions relatives à l'élection du Président et du Vice-président devant diriger les activités du Sous-groupe.

Les suites à donner par la réunion au **paragraphe 3**.

**REFERENCE(S):**

- Rapport d'APIRG/22
- Rapport de l'AAO/SG2
- Manuel de procédures d'APIRG

Cette note de travail est lié aux Objectifs stratégiques : **A et B**

**1. INTRODUCTION**

1.1 L'ordre du jour provisoire de la Troisième réunion du Sous-groupe APIRG de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG) de l'APIRG et ses notes explicatives ont été communiqués aux États et aux organisations concernés en pièces jointes à la lettre d'invitation référencée : ES AN 4/20-0301, datée du 11 juin 2020 et est présenté à l'Appendice A de cette note de travail pour examen par la réunion.

1.2 Les termes de référence, les dispositions de travail, les instructions internes ainsi que le règlement intérieur relatives à la conduite des réunions de l'APIRG et de ses organes auxiliaires sont contenues dans le Manuel de procédures de l'APIRG, notamment dans la Partie IV (Règlement intérieur pour la conduite des réunions des organes auxiliaires de l'APIRG).

**2. DISCUSSION**

2.1 La réunion se souviendra que des orientations sur l'ordre du jour provisoire ont été donnés par la Première réunion du Comité de coordination des projets d'APIRG (APCC/1) à Nairobi, Kenya, les 30 et 31 janvier 2017.

2.2 La Partie IV, paragraphe 6.3 et 6.4 du Manuel de procédures d'APIRG donne les indications suivantes :

*6.3 À sa première réunion, chaque sous-groupe élira des représentants des États membres de ce sous-groupe, à savoir un président et un vice-président pour servir pour une période convenue par le sous-groupe en question. Les membres du bureau peuvent être réélus qu'une seule fois. Afin de permettre aux États de la région AFI de participer au mieux aux activités comme membres du bureau, les responsables élus doivent servir pendant une période n'excédant pas deux réunions consécutives ou deux années consécutives, quelle que soit celle qui intervient la dernière. Les responsables peuvent être réélus, à condition que les deux élections ne soient pas consécutives.*

*6.4 Les membres d'un sous-groupe peuvent demander à tout moment que l'élection du président ou du vice-président soit inscrite comme point de l'ordre du jour de la réunion de cet organe.*

2.3 La réunion se souviendra que, lors d'AAO/SG1, tenue à Dakar (Sénégal), du 29 au 31 mai 2017, M. Simon Zwane, (Afrique du Sud), a été élu Président et que M. Mbodj Ndoudory Aliou (Mauritanie), a été élu Vice-président pour guider les discussions du Sous-groupe.

2.4 Les dispositions du Manuel de procédures d'APIRG attend d'AAO/SG3, l'élection d'un Président et/ou d'un Vice-président puisque les responsables élus ont dirigé deux réunions consécutives. Toutefois, la situation créée par la COVID-19 et la nature virtuelle de la réunion AAO/SG3 ne permettent pas la conduite de cette élection.

### **3. SUITES A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations contenues dans la présente note de travail ;
- b) adopter l'ordre du jour de la réunion AAO/SG3 ; et
- c) prolonger le mandat du Président et du Vice-président jusqu'à la prochaine réunion AAO/SG.

-----

**TROISIEME REUNION DU SOUS-GROUPE APIRG DES OPERATIONS D'AERODROMES ET DE  
L'ESPACE AERIEN (AAO/SG3), REUNION VIRTUELLE, 3 AU 5 AOUT 2020**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

<b>Objectif Stratégique</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Sujet</b>
A & B	1.	<p><b>Adoption de l'ordre du jour et élection du président et du vice-président de l'AAO/SG</b></p> <p>La réunion examinera l'ordre du jour provisoire annexé à la lettre d'invitation, adoptera l'ordre du jour de la réunion AAO/SG3 et élira le président et le vice-président de l'AAO/SG</p>
A & B	2.	<p><b>Examen des Conclusions/Décisions d'APIRG applicables à l'AAO/SG</b></p> <p>i. La réunion examinera les Conclusions/Décisions d'APIRG/22 applicables à l'AAO/SG, identifiera celles qui restent valables ainsi que les actions pour faciliter davantage leur mise en œuvre ; et celles qui ne sont plus applicables (actions achevées, couvertes par d'autres, dépassées par des événements ou autrement redondantes).</p> <p>ii. Les Conclusions/Décisions à prendre en considération comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Conclusions/Décisions des réunions APIRG/22 et APIRG E</li> <li>- les Conclusions/Décisions des réunions APCC</li> </ul>
	3. 3.1 3.2	<p><b>Planification et mise en œuvre (Projets et modules ASBU)</b></p> <p><b>Espace aérien (sécurité, capacité et efficacité)</b> <b>Opérations d'aérodrome (sécurité, capacité et efficacité)</b></p> <p>i. La réunion passera en revue les domaines pour lesquels APIRG a adopté des Projets spécifiques pour faciliter la mise en œuvre et s'accordera sur des actions ultérieures visant à faciliter la planification et la mise en œuvre dans la région</p> <p>ii. La réunion identifiera également les autres domaines pour lesquels des projets devraient être établis, ainsi que ceux dont les projets doivent être modifiés.</p> <p>iii. La réunion examinera l'état de la mise en œuvre des modules ASBU et conviendra de nouvelles actions pour améliorer leur mise en œuvre</p> <p>iv. Enfin, la réunion abordera d'autres sujets intéressant les activités du Sous-groupe tels que l'impact du COVID-19, les amendements des Annexes et PANS de l'OACI, la mise en œuvre du GRF, ...</p>
A & B	4.	<b>Plan AFI de navigation aérienne (Doc 7474)</b>

		La réunion discutera de l'évolution du volume III de l'AFI eANP ainsi que des procédures d'amendement de la Doc 7474. Des informations relatives à l'évolution du GANP seront également fournies.
A & B	5.  5.1 5.2 5.3	<b>Formulaires de rapport AFI de la navigation aérienne (ANRF)</b>  La réunion passera en revue et mettra à jour les informations sur les ANRFs applicables à ses travaux  ANRFs liés à l'AAO/SG Indicateurs de performance et métriques liés à l'AAO/SG Tableau de bord régional
A & B	6.	<b>Base de données AFI sur les carences de la navigation aérienne</b>  i. La réunion examinera la liste révisée de domaines de comptes rendus proposée par le Secrétariat et proposera des améliorations, et la méthodologie uniforme pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des carences dans le domaine de la navigation aérienne.  ii. La réunion passera en revue les progrès accomplis dans la mise en place de la base de données sur les carences en navigation aérienne (AANDD) de la Région AFI et conviendra des mesures à prendre pour promouvoir son fonctionnement et son utilisation
A & B	7.	<b>Premier Rapport annuel de navigation aérienne de la région AFI</b>  La réunion examinera et discutera de la contribution d'AAO/SG au Premier Rapport annuel de navigation aérienne de la région AFI
A & B	8.	<b>Termes de référence (TOR), composition and programme de travail prévisionnel de l'AAO/SG</b>  La réunion examinera les termes de référence de l'AAO/SG et, à la lumière des récents développements et des problèmes de mise en œuvre actuels, proposera des améliorations si nécessaires.
A & B	9.	<b>Elaboration/adoption des Conclusions/Décisions de l'AAO/SG3</b> La réunion examinera et approuvera les Conclusions et Décisions et conviendra d'un calendrier pour la publication du rapport.
	10.	<b>Questions diverses</b> Les questions pertinentes qui ne pourraient pas être examinées de manière appropriée au titre des points spécifiques de l'ordre du jour pourraient être examinées au titre de ce point de l'ordre du jour.

--- FIN ---